



Bulletin municipal

Février 2023

CARNOËT

**La municipalité vous souhaite une bonne
et heureuse année 2023**



Gabriel



Pio, Miguel



BIENVENUE AUX BEBES 2022

Le mot de la municipalité

Chers Carnoëtois, Chères Carnoëtoises,

L'année 2022 qui vient de s'achever à été particulière, elle n'a pas vu la fin du covid 19 mais de gros bouleversements au niveau international avec un conflit aux portes de l'Europe un monde bousculé de toutes parts le tout à engendré une inflation de l'énergie des produits alimentaires et de tous les produits de la vie quotidienne. Comme vous tous les collectivités font face à des hausses des dépenses de fonctionnement et des recettes en baisse de la part de l'état. Restons prudent mais continuons d'avancer.

L'année 2022 a été marquée aussi par le décès de nos doyens Christine Le Lay et Francis ainsi que par 3 naissances dont une sur la commune, la première depuis 2011. Nous adressons nos félicitations aux parents, une pensée aussi à nos chers disparus,

Nous tenons à remercier le tissu associatif de la commune ainsi que les bénévoles ayant assuré la sécurité pour la PIERRE LE BIGAUT ou la KBE, ils seront de nouveau sollicités cette année. Merci de votre engagement. Nous tenons à remercier les différentes entreprises présentes sur la commune (grande petite ou micro), la vallée des saints, la micro brasserie Les Fous, la crêperie, Ty Mamn Goz, le restaurant Le Ty Korn, la supérette Proxi, les chambres d'hôtes et les gîtes grâce à qui l'image de Carnoët est présente au niveau national et international.

Nous voulons également remercier nos agents administratifs Claudine et Chantal ainsi que notre agent technique Jean François pour leur engagement auprès de l'équipe municipale et des administrés.

En vous souhaitant une bonne année 2023

Bonne lecture l'équipe municipale



Sommaire

Carnoët en chiffres, la mairie et le personnel communal	2
Les conseils municipaux et les ordres du jours	3-6
Le budget	7-8
L'année 2022	9-16
La vie associative	17-19
L'économie locale	20-22
Les informations à transmettre	23-24
Les informations utiles	23-25

Les chiffres à Carnoët en 2022

Les naissances :

- ❖ LE TROADEC Anna, Mari, Angela née le 29/08/2022
- ❖ ROMAIN Gabriel né le 24/09/2022
- ❖ ATCHLEY Pio, Miguel, né le 28/11/2022

Les mariages :

- ❖ Mme FOUCAT Justine et Mr MONFORT Frédéric le 26/02/2022
- ❖ Mme LE DRUILLENNEC Laura et Mr LEYOUR Mathieu le 30/07/2022
- ❖ Mme LECORVEC Erell et Mr PUZEAUX Paul le 17/09/2022
- ❖ Mme THEPAULT Amandine et Mr FOUCAT Fabien le 20/08/2022
- ❖ Mme DIOP Emily et Mr DELPLANQUE Stéphane, le 24/12/2022

Les décès en 2022 :

- ❖ Mr SANNER Maxime, Stéphane, le 16/01/2022
- ❖ Mr LE GOUGUEC Gérard, Pierre, René, le 05/02/2022
- ❖ Mme GUICHARD née SIMON Jacqueline, Micheline, le 01/03/2022
- ❖ Mr LE BRAS Raymond, le 11/03/2022
- ❖ Mme LE LAY née LE CAM Christine, le 31/03/2022
- ❖ Mr GUILLOU Bernard, le 14/05/2022
- ❖ Mme LE FALHER née GOURIOU, Marie, Josette, le 21/07/2022
- ❖ Mme ZIEMNIAK née NOWAK, Wanda le 25/09/2022
- ❖ Mr GUILLOUX, François, Marie, le 28/09/2022
- ❖ Mr TRUBUIL Francis, le 24/10/2022
- ❖ Mme RIPOCHE née GUILLET Andrée, Marie, Louise, Eugénie, le 25/12/2022

Les doyens sont :

- ❖ Monsieur FESSANT Sylvestre né le 22/05/1932
- ❖ Madame PRIGENT née JONCOUR Odette le 28/09/1924

La mairie

7 place de la mairie 22160
CARNOET

02 96 21 52 24

mairie.carnoet@wanadoo.fr

OUVERTURE :

**Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi :**

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi matin :

De 9h à 12h

L'agence

3 place de la mairie

02 96 21 51 56

OUVERTURE:

**Lundi, Mardi, Jeudi,
Ven- dredi :** de 13h20 à
16h

Horaires des levées :

Du Lundi au Vendredi :
15h30

La bibliothèque

3, place de la mairie

02 96 21 51 56

OUVERTURE:

**Lundi, Mardi, Jeudi,
Ven- dredi :** de 13h20 à
16h

L'abonnement à la
bibliothèque
est gratuit.

Nous avons 2 salles : salle
adulte et salle jeunesse et
également un ordinateur
avec accès internet.

Le personnel communal

Chantal Hill et Claudine Plusquellec; travaillent en binôme et vous accueillent au secrétariat de la mairie ainsi qu'à l'agence postale. Jean-François Coatrieux

Nous les remercions tous les trois pour leur travail.



Chantal



Jean - François



Claudine

Ordre du jour des conseils municipaux

Conseil municipal du 14 Janvier

1. Vente d'un commun communal de 1205 m² donnant sur un chemin rural au lieu-dit de Quilliguern à Madame LIVAGE Sarah : rapport du commissaire enquêteur. Désaffectation et aliénation de ce commun communal après enquête publique.
2. Vente d'une portion de voie communale N° 121 de 388 m² au lieu-dit de Stanguer-Huellan à Monsieur LE ROUX Christophe et Madame LARHANTEC Elodie : rapport du commissaire enquêteur. Désaffectation et aliénation de cette portion communale après enquête publique.
3. Restauration de l'église Saint-Pierre Saint-Paul : demande de subventions DETR et Conseil régional.
4. Projet d'informatisation du cimetière de la commune de CARNOËT : devis de la société Gescime.
5. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 22 Février

1. Délibération pour le transfert de la compétence communautaire « création et gestion de maisons de services au publics et définition des obligations de service au public y afférentes » aux communes : nouvelle consultation suite à la délibération de GPA le 23/12/2021.
2. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour l'année 2020. Dossier adressé par mail aux conseillers. Les personnes n'ayant pas d'adresse mail peuvent le consulter à la mairie aux heures d'ouverture.
3. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2020. Dossier adressé par mail aux conseillers. Les personnes n'ayant pas d'adresse mail peuvent le consulter à la mairie aux heures d'ouverture.
4. Fixation des durées concernant la neutralisation budgétaire des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.
5. Vente d'une portion de voie communale N° 19 au lieu-dit « Le Hars » : mise à l'enquête publique.
6. Lutte collective contre le frelon asiatique : Fin du fonds de concours « destructions des nids ». Délibération.
7. Article 6232 fêtes et cérémonies : adjonction aux délibérations : D N° 12-2020 et D N° 43-2021.
8. Personnel / débat sur l'instauration d'une protection sociale complémentaire.
9. - Raccordement électrique du terrain communal situé à « Quénéquillec » sur le site de la « Vallée des Saints ».
10. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 11 Mars

1. Personnel / débat sur l'instauration d'une protection sociale complémentaire : participation de l'employeur pour la prévoyance et la santé.
2. Vote du compte de gestion et du compte administratif année 2021.
3. Vote des subventions communales année 2022.
4. Vente de foin année 2022.
5. Motion de soutien aux agriculteurs face à la situation de la crise agricole.
6. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 25 Mars

1. Vote des taux des contributions directes pour l'année 2022.
 2. Préparation budgétaire 2022.
 3. Voirie 2022 : validation du programme d'investissement.
 4. Adhésion à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage proposé par GPA pour les travaux de voirie.
 5. Questions diverses.
-

Conseil municipal du 1 Avril

1. Affectation du résultat 2021 au budget primitif 2022
 2. Vote du budget primitif 2022
 3. Décision modificative : achat de tables, chaises et chariot à la salle polyvalente
-

Conseil municipal du 2 Mai

1. Décision modificative au BP 2022 :affectation du résultat de cloture 2021 à la section d'investissement dépenses,
 2. Extension du bail emphytéotique commune / l'association La Vallée Des Saints.
 3. Restauration de l' église, demande de subvention à GPA dans le cadre du fonds de concours 2019-2021
 4. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 24 Juin

1. Entrée en vigueur de la réforme relative aux règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements au 1^{er} juillet 2022 : Dérogation possible pour les communes de - 3500 habitants.
 2. Délibération pour clôturer le CCP et le livret A de l'association Strollad Laouen.
 3. Eglise : résultat de l'appel d'offres restauration de l'église Saint Pierre Saint Paul de CARNOËT : validation des entreprises suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres.
 4. Acquisition d'un tracteur, d'une épareuse et d'un broyeur d'accotement : délibération pour le choix du matériel.
 5. Ar Vro Energies : projet éolien sur la commune de CARNOËT.
 6. Chemin d'exploitation à Guerzozic : suite à l'avis du tribunal, la commune doit donner son avis : accord amiable ou poursuite de la procédure. Délibération.
 7. Décision modificative N° 6 au BP 2022 en investissement dépenses pour l'achat de panneaux de signalisation villages.
 8. Rapport de la commission locale d'Evaluation Des Charges Transférées (CLECT) en date du 18 mai 2022.
 9. Demande de subvention de l'association sportive du collège de CALLAC.
 10. Dossier installations classées EARL CLOAREC de TREFFRIN.
 11. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 19 Juillet

1. Avis du conseil municipal sur la demande de permis de construire A0002 déposée en mairie le 24 juin 2022 par l'association La Vallée Des Saints.
 2. Eglise : Rappel du choix des entreprises suite à l'appel d'offres concernant la restauration de l'église Saint - Pierre Saint- Paul de CARNOËT (délibération N° 37-2022 du 24 juin 2022), validation des montants.
 3. Dématérialisation des actes au 1 er juillet 2022 : courrier reçu de la Sous – Préfecture de GUINGAMP. La commune conserve la publication sur papier de ses actes.
 4. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 9 Septembre

1. Avis du conseil municipal sur la permis d'aménager A0001 déposé le 2 Aout 2022 par l'association La Vallée des saints
 2. Approbation du contrat de territoire 2022 – 2027 : autorisation de signature
 3. Eglise : demande de subvention au contrat de territoire 2022 – 2027
 4. Vente du matériel communal : 2 tracteurs, 1 épareuse, 1 broyeur d'accotement
 5. Vente d'une portion communale n°40 au lieu dit Guerzozic : mise à l'enquête publique
 6. Protection sociale complémentaire : adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le centre de gestion
 7. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 30 Septembre

1. Délibération mandatant le centre de gestion des Côtes d'Armor pour la mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire.
 2. DETR 2023 : demande d'une subvention pour la restauration de l'église Saint Pierre Saint Paul 1 ère tranche.
 3. TECAM : proposition de prix pour l'étude d'aménagement complémentaire de l'accès au site de La Vallée Des Saints.
 4. Extension du bail emphytéotique au profit de La Vallée Des Saints : - Insertion d'une clause de condition essentielle et déterminante concernant les chemins de randonnées. - Instauration d'un nouveau montant de la redevance.
 5. Colombarium : tarifs des concessions au colombarium.
 6. Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours.
 7. Suite à la démission de Mme LE DU Cécile, remplacement dans les différentes commissions où elle
 8. siégeait.
 9. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 7 octobre

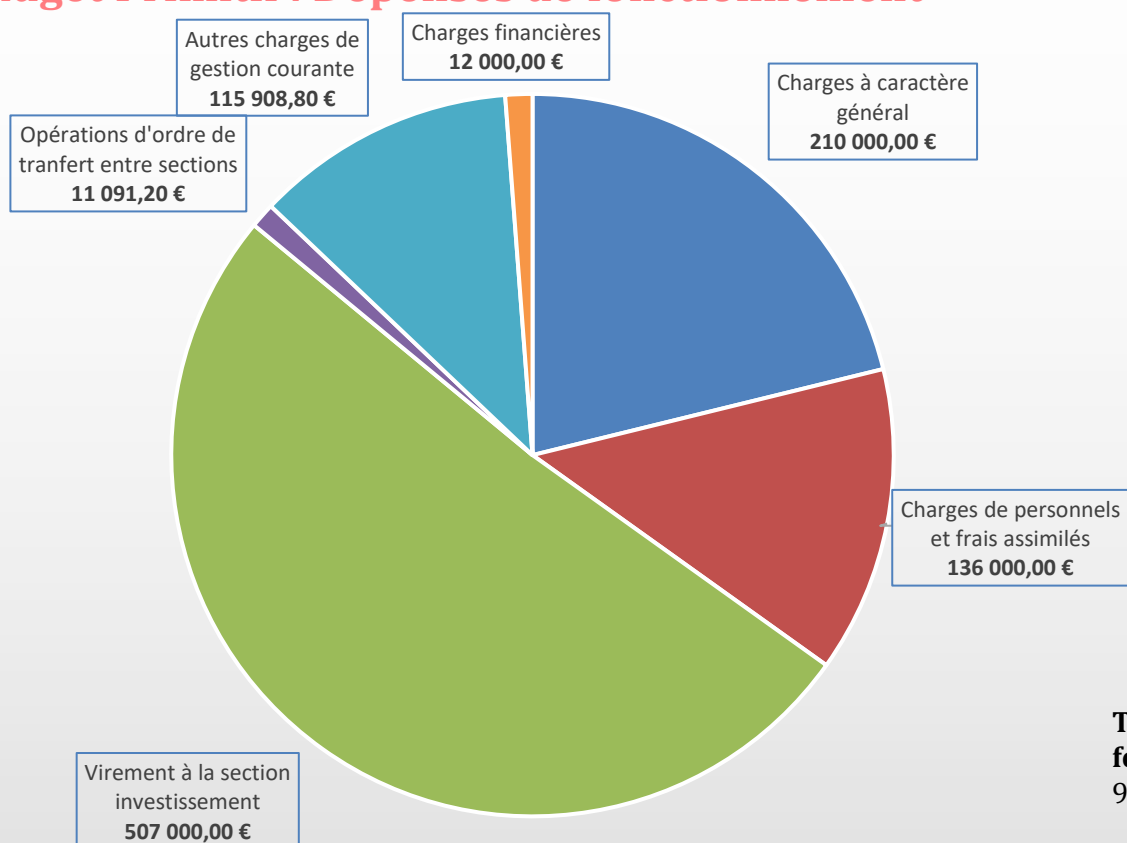
1. Délibération mandatant le centre de gestion des Côtes d'Armor pour la mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire.
2. DETR 2023 : demande d'une subvention pour la restauration de l'église Saint Pierre Saint Paul 1 ère tranche.
3. TECAM : proposition de prix pour l'étude d'aménagement complémentaire de l'accès au site de La Vallée Des Saints.
4. Extension du bail emphytéotique au profit de La Vallée Des Saints : - Insertion d'une clause de condition essentielle et déterminante concernant les chemins de randonnées. Et instauration d'un nouveau montant de la redevance.
5. Colombarium : tarifs des concessions au colombarium.
6. Protection Sociale Complémentaire – Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le Centre De Gestion. Au point N°6 : Le village de « Guerzozic » est à rajouter aux 2 enquêtes publiques.
7. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 2 décembre

1. DETR 2023 : Demande d'une subvention pour les travaux d'accessibilité pour personne à mobilité réduite à l'école et demande d'une subvention pour des travaux d'aménagement et de sécurisation au site de la vallée des saints
2. Extension téléphonique sur l'aire de stationnement au lieu-dit « Quénéquillec » parcelle ZL44
3. PLUI de Guingamp – Paimpol – Agglomération : avis du conseil

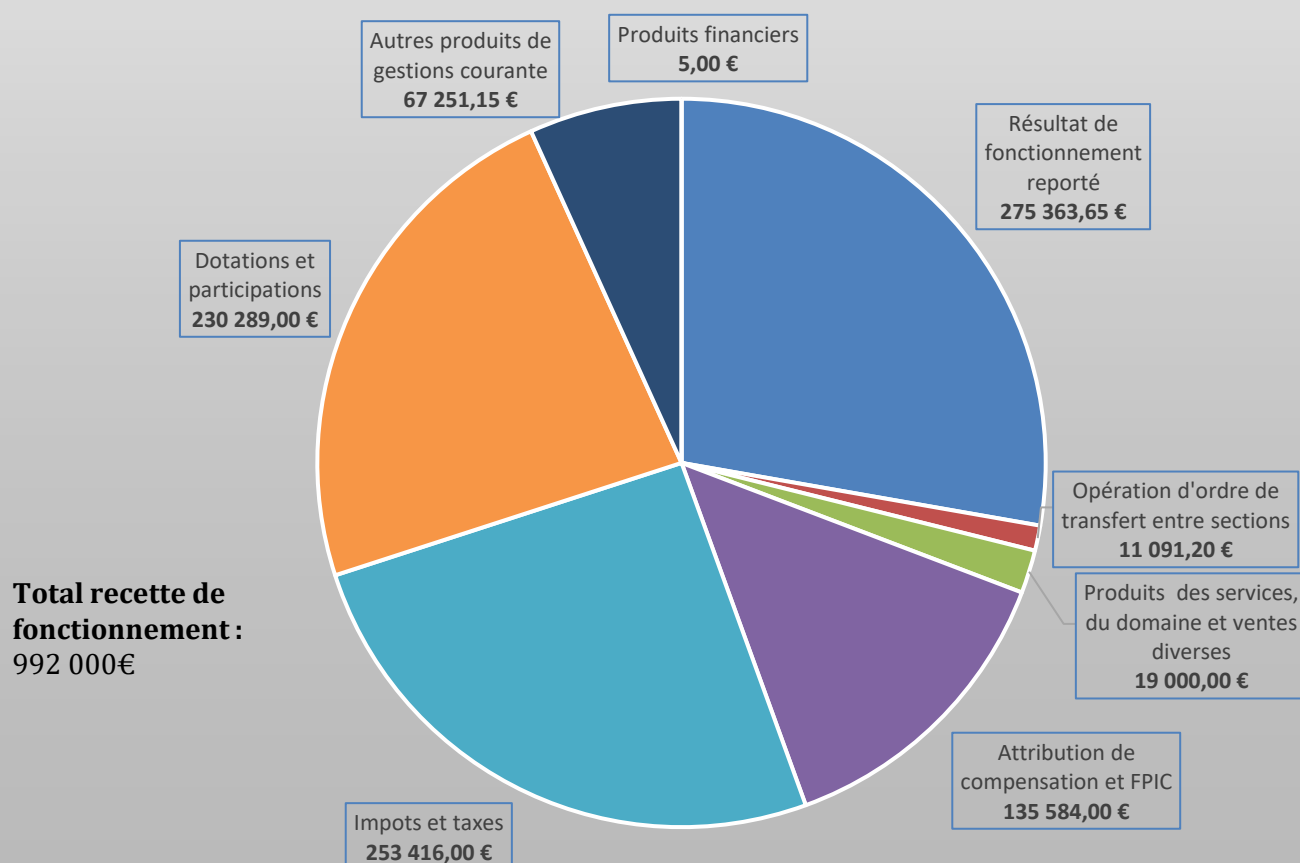
Le procès verbal du dernier conseil municipal est affiché sur la vitrine extérieure qui se trouve au pignon de la Mairie, les plus anciens sont archivés en Mairie et sont disponibles sur demande.

Budget Primitif : Dépenses de fonctionnement



Total dépenses de fonctionnement :
992 000€

Budget primitif : Recettes de fonctionnement



Total recette de fonctionnement :
992 000€

Budget primitif : Investissement

BUDGET PREVISIONNEL 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT corrigé au 02 mai 2022

DEPENSES				RECETTES					
Articles	Reste à réaliser 2021	report	BP 2022	TOTAL	Articles	Reste à réaliser 2021	report	BP 2022	TOTAL
D 001	Déficit d'investissement		360 833.75	360 833.75					
1641	Capital emprunts		50 000.00	50 000.00					
				0.00					
2031	opér. 262 : maîtrise d'œuvre	24 600.00	6 400.00	31 000.00	021 - VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			507 000.00	507 000.00
231	opération 262 : travaux église		385 000.00	385 000.00					
					1341 : DETR 2022			95 343.00	95 343.00
					1322 : région			60 000.00	60 000.00
231	Opé. 270 aménagements des carrefours	2 000.00	0.00	2 000.00	13461 : DETR 2020	34 300.00		0.00	34 300.00
2051	opér. 281: Site internet	1 200.00	0.00	1 200.00	1323 :département	11 500.00		0.00	11 500.00
2158	opér. 278: achat de mobilier urbain et range vélo		2 000.00	2 000.00	1068 : affectation du résultat			558 133.75	558 133.75
2111	opér.299 Achat de terrain		10 000.00	10 000.00					
2184	opér. 297 Aménagement de placards à la salle polyvalente		6 000.00	6 000.00	R 001 excédent d'investissement reporté			0.00	
2188	opé. 298 occultants à la salle polyvalente		1 000.00	1 000.00					
2051	opér.300 acquisition logiciel cimetière (gescime)		5 200.00	5 200.00	10222	FCTVA		9 232.36	9 232.36
231	opér. 288 travaux à la chapelle St Gildas	15 000.00	0.00	15 000.00	1323 : département	700.00			700.00
					1321 ETAT DRAC			3 600.00	3 600.00
231	opé : 256 bâtiments communaux		5 000.00	5 000.00	1322 Région			1 400.00	1 400.00
231	opé 257 : bâtiments publics		13 000.00	13 000.00					
2158	opé. 301 achat de petit matériel nettoyeur haute pression, meuleuse		7 500.00	7 500.00	024	produits de cession		30 000.00	30 000.00
212	opé.302 remise en état des massifs mairie et salle polyvalente		7 000.00	7 000.00	040 Subventions d'équipement SDE			11 091.20	11 091.20
2182	opé. 303 achat tracteur épareuse et broyeur accotement		135 000.00	135 000.00					
040 -198	Neutralisation des amortissements		11 091.20	11 091.20	1641	emprunt		133 333.75	133 333.75
2152	opér.287 achat de panneaux signalisations routières		6 000.00	6 000.00					
2152	Opé. 304 Achat panneaux de signalisation villages		33 000.00	33 000.00	165	encaissement de caution		1 499.69	1 499.69
2152	Opé. 305 Achat de panneaux signalitique au bourg		7 500.00	7 500.00					
2184	Opé. 306 Achat de tables, chaises , chariots		5 500.00	5 500.00					
2188	Opé. 307 Achat d'un jeu supplémentaire à l'aire de jeux		5 000.00	5 000.00					
2041582	opér. 285 Effacement des réseaux	192 000.00	0.00	192 000.00					
231	opér. 308 Voirie 2022		150 000.00	150 000.00					
231	Opé. 296 Achat de 6 cinéraires	9 000.00	0.00	9 000.00					
165	Remboursement de caution		1 308.80	1 308.80					
	TOTAL	243 800.00	1 213 333.75	1 457 133.75		TOTAL	46 500.00	1 410 633.75	1 457 133.75

L'année 2022

La Voirie

Les travaux de voirie ont été effectués en enrobé par l'entreprise Colas à Carnoët. Pascal Leyour, accompagné de Julien Stéphan, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de Cédric Lintanf, de la société Colas, ainsi que de Cédric Chevallier et de Jeroen Zuurbier, conseillers municipaux en charge de la voirie, ont procédé à la réception des travaux. Les routes concernées sont celles de Kernivinen, sur 800 m, de Quénéquillec, sur 90 m, de Croaz Min, sur 750 m et une portion de voie de la rue de la Poste, sur 260 m. Au total, 118 755,65€ TTC ont été consacrés à la voirie en 2022.



Les bénévoles de la KBE et de la PLB félicités

Lors d'une sympathique manifestation à la salle des fêtes, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité, à la soixantaine de bénévoles qui a assuré la sécurité de Pontroël à Pénity lors de La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose du 25 juin. « Vous avez assuré vos postes tout au long de la journée avec sérieux et professionnalisme pour que cette épreuve se déroule dans les meilleures conditions. Un bel exemple de solidarité pour la bonne cause », a souligné Pascal Leyour, maire. De même que pour la Kreiz Breizh Elite féminine, qui avait lieu en Juillet, un verre de l'amitié était de nouveau offert à la vingtaine de bénévoles mais à la brasserie « Les Fous » cette fois-ci.



Changement de luminaire



La réception d'une partie des travaux réalisés dans le cadre du projet d'effacement des réseaux. Réalisé par la maîtrise d'œuvre du Syndicat départemental d'électricité (SDE 22), ce plan d'intervention concerne les réseaux basse tension, d'éclairage public et l'enfouissement coordonné des infrastructures de communications électroniques. L'aménagement de l'éclairage public, mené par l'entreprise Bouygues énergies et services, concerne le changement de 62 points lumineux et à la rénovation de cinq existants. Une transformation importante, marquée par le passage des installations en LED et à la programmation, via une application, des horloges de commande présentes au niveau des postes de transformation électrique. Une transition vers une gestion intelligente de l'éclairage public, « selon les besoins de la commune », soulignent les membres du SDE 22. « Notre commune est la première à bénéficier de ce dispositif. Nous allons pouvoir réaliser des économies d'énergie et financières ».

La municipalité accueille les bébés 2020 et 2021

Sympathique cérémonie à la salle polyvalente, à l'occasion de la fête des Mères, où Pascal Leyour, maire, et les membres de son conseil municipal avaient convié les bébés nés en 2020 et 2021, ainsi que leurs parents à une remise de cadeau en signe de bienvenue. « Nous n'avions pas pu organiser cette cérémonie les années passées du fait des conditions sanitaires. Aujourd'hui, c'est avec satisfaction que j'accueille les 15 nouveau-nés dans notre commune et que je leur remets, au nom de la municipalité, un chèque-cadeau de 50 €, valable dans des commerces carhaisiens et les mamans ont reçu une rose.», a souligné le maire, avant d'inviter les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.



Les membres du comité local FNACA se retrouvent pour un repas

Le comité local des anciens combattants d'Afrique du Nord, présidé par Jean-Baptiste Le Roux, s'est retrouvé mardi midi, à la salle polyvalente, pour un repas en commun. Les plus anciens du groupe fêteront leurs 90 ans dans l'année, il s'agit de Jean-Baptiste Le Roux, Pierrot Prigent, Sylvestre Fessant et Raymond Thépault. Avec les conjointes, ils étaient une trentaine à se mettre à table et ils avaient invité le maire, Pascal Leyour, pour l'occasion.



Cérémonie du 11 novembre

Suite à la cérémonie du 11 novembre et un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un repas a réuni les anciens d'Algérie, AFN, à la salle des fêtes. Préparé par le restaurant Le Tachenn à Treffrin, il a réuni 33 personnes, anciens d'Algérie, femmes et veuves ainsi que quelques élus qui ont fait le service pour l'occasion.



Voyage des collégiens, lycéens et étudiants partant à l'étranger

Lors de la séance du 25/09/2017, le conseil municipal a décidé de verser la somme de 50 € aux collégiens et lycéens qui partent en voyage. Un seul voyage est financé par personne par année et 150 € pour les étudiants faisant un voyage à l'étranger dans le cadre de leurs études. Ce versement se fera sur présentation de justificatif et d'un RIB. Le versement se fait à la famille où à l'étudiant.

Décoration de Noël

Cette année, en raison de la crise énergétique et de son coût, le conseil municipal a pris la décision d'installer un minimum de décoration de Noël. Jean François, pour l'occasion, nous a fabriqué un petit bonhomme de neige en bois.



Le repas du CCAS, Une journée de retrouvailles réussie à Carnoët

Samedi 26 novembre, Pascal Leyour, maire, entouré de membres de la municipalité, a accueilli 110 convives à la salle polyvalente, après s'être recueilli devant le monument aux morts en ayant une pensée pour les habitants de la commune nous ayant quittés cette année, à l'occasion du traditionnel repas offert aux électeurs de 64 ans et plus. Odette Prigent, 98 ans, doyenne de la commune, était présente, ainsi que Sylvestre Fessant, 91 ans, doyen, et son épouse Annick, qui fêteront prochainement leurs 68 ans de mariage.



L'église

La restauration de l'église de CARNOËT est stipulée par la nécessité de répondre aux besoins urgents de travaux de rénovation pour la mise hors d'eau et hors d'air de l'édifice.

La restauration de la tranche ferme permettra d'éviter l'aggravation des dégradations de l'édifice et de préserver ce patrimoine. Maçonnerie, charpente, menuiserie, couverture et réfection des vitraux sont les différents corps de métiers qui vont intervenir afin de mener à bien cette restauration. En date du 9 septembre 2022 le conseil municipal a attribué l'appel d'offre de la façon suivante avec un cout estimatif du projet (hors taxe) :

Gros œuvre maçonnerie: SARL Maison GREVET	160 169.00 € H.T
Charpente menuiserie: Atelier DLB	43 245 .00 € H.T
Couverture : JPS Couverture	98 470.00 € H.T
Vitraux : Atelier Mackenzie	23 565.00 € H.T
	TOTAL :
Honoraires architecte :	26 650.00 € H.T

Ces travaux débuterons au premier trimestre 2023 et représentent une dépense très importante pour la collectivité malgré les subventions obtenues. Afin de mener à bien cette restauration ,la commune a sollicité la Fondation Du Patrimoine pour avoir la possibilité de recueillir les dons déductibles des impôts des particuliers, entreprises et associations . Nous pouvons donc tous participer à cette restauration ! Renseignement sur le site internet de la commune , la Mairie ou la fondation du patrimoine sur le site :www.fondation-patrimoine.org



Tracteur, épareuse, broyeur et vente du matériel d'occasion du service technique

Achat aux établissements TOUBOULIC de CALLAC :

* d'un tracteur New Holland T6 145 EC avec un chargeur Stoll TL 740 d'un montant de 109 440 € T.T.C.

* d'une épareuse Kuhn 5557 SP d'un montant de 35 880 € T.T.C.

* d'un broyeur d'accotement Desvoys DMF d'un montant de 14 280 €.

Le montant total des acquisitions est de 159 600 € T.T.C.

Ventes aux enchères:

Les enveloppes ont été ouvertes lors de la commission d'appel d'offres du 23/09/2022 concernant la vente du matériel d'occasion du service technique dont voici les résultats :

- La meilleure offre pour le tracteur ZETOR avec son chargeur est de 25 200 €. Il s'agit de Monsieur DENEQ Dominique d'OFFIN.
- La meilleure offre pour le tracteur Renault avec l'épareuse est de 21 200 €. Il s'agit du GAEC ABGRALL de SIZUN.
- La meilleure offre pour le broyeur d'accotement est de 3 000 €. Il s'agit de Jacques COANTIEC de CARNOËT.

Cette vente aux enchères au plus offrant a rapporté un surplus de 17 600€.

Travaux d'aménagements des carrefours et accès au site de la Vallée des Saints.

Montant des travaux réalisé par COLAS 100 318,95€ TTC

Maitrise d'œuvre réalisé par le cabinet TECAM : 16 080€ TTC

Subventions :

D.E.T.R 2020 (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 29 645 €

Contrat de territoire 2019 – 2022 : 19 304 €

TOTAL SUBVENTIONS 48 949 €

Logiciel GESCIME

ACQUISITION D'UN LOGICIEL CIMETIERE pour l'informatisation de celui-ci :

- Logiciel GESCIME 5175.60 € T.T.C

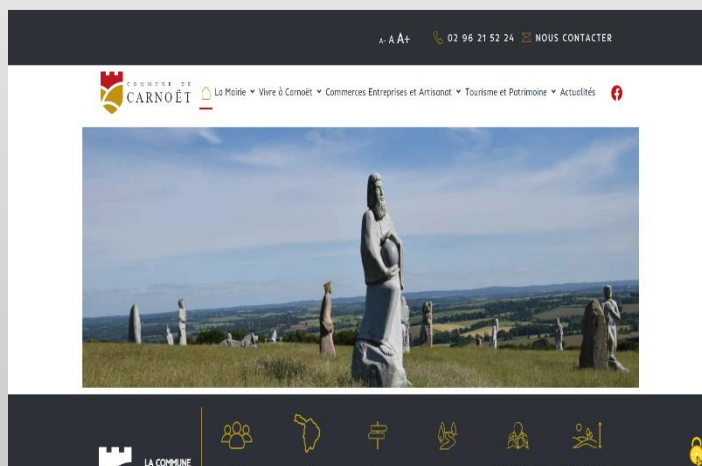
C'est un logiciel qui sert à suivre les concessions dans l'ancien cimetière, le nouveau cimetière et le colombarium. Il existe un site internet <https://cimetiere.gescime.com/carnoet-cimetiere-22160>, la famille peut voir les concessions. Il est en cours de mise à jours.

Site internet communal

Le site internet à été mis en ligne le 31 décembre 2022 et a pour adresse :

<https://carnoet.fr/>

Le montant total : Webportage pour la somme de 1 440 € TTC et Studio F&F pour la somme de 1 600 € T.T.C.



Divers achats

- Achat de 25 tables et chaises empilables

Montant 5 514.74 € T.T.C.

- Achat 6 pots sphères, ratelier à vélo, corbeille et 3 cendriers

Montant 2 658.60 € T.T.C



Le comice agricole

Le comice agricole cantonal s'est déroulé, début septembre, sous un temps clément et pour la première fois depuis deux ans. L'événement, qui s'est tenu sur le site de Saint-Gildas et au pied de la Vallée des Saints, a réuni éleveurs de bovins et de chevaux, mais aussi de moutons, de poneys ou d'alpagas. Ce fut un beau comice malgré un public un peu moins présent, ont précisé les organisateurs. Nous tenons à remercier les éleveurs qui ont concouru dans les différentes catégories de races bovines et chevalines, tout comme l'ensemble des exposants, a souligné Yannick Le Bourdonnec, président du comice.

En soirée, le repas qui a réuni 170 convives, était co-organisé par les associations de la commune, L'amicale Laïque, Loisirs et détente, Kerrys Angel, Le Comité des Fêtes, The Little Ranch, l'association pour la Chapelle St Gildas et l'AS Celtic de l'Hyères.



Achat de panneaux de signalisation

Durant l'année 2022 la signalétique a été refaite sur la commune par l'entreprise JEZEQUEL PUBLICITE de Tréguieux pour un montant total de 43885.20 EUROS TTC

Au bourg :

Une nouvelle signalétique a été mise en place au niveau de la Mairie afin de donner les principales indications aux touristes.

Les indications sur la façade de la Mairie ont été changées, ainsi que les panneaux directionnelles au carrefour près de l'église.

Sur la campagne

Tous les panneaux indicatifs de village ont été changés

Panneaux de sécurité routière

Une réfection a été faite sur toute la commune, pour améliorer la sécurité et les indications de direction.

Les panneaux ont été acquis auprès de l'entreprise ISOSIGN : cout total : 5553.44 EUROS TTC



L'école

Classe découverte dans le Finistère

Nous sommes allés à Gorre-Menez, avec l'école de Plourac'h en fin d'année scolaire 2022. Nous y sommes restés quatre jours. Nous avons visité Océanopolis et nous sommes allés sur des structures de jeux. Nous avons fait une chasse au trésor parce que les Korrigans avaient fait une farce et avaient volé des objets qu'ils avaient cachés dans la forêt. Au lieu de travailler à l'intérieur, nous avons travaillé dehors (c'était mieux que de rester enfermés). Lors d'une veillée, une dame nous a raconté des histoires de Korrigans. Nous avons fait des cabanes pour eux et d'autres pour nous. Avec une autre dame, nous avons construit des filtres pour nettoyer l'eau. Nous avons allumé un feu de camp et raconté une histoire. C'était bien parce que nous étions tous ensemble et dans la nature.



Chansons du monde

Nous avons appris des chansons en langues étrangères, avec un musicien qui s'appelle Benoît Prual. Nous avons envie de faire un spectacle, mais Benoît n'a pas pu (il avait mal au dos). En fin d'année, nous avons chanté toutes les chansons que nous avons apprises avec Benoît à nos parents. C'était très bien mais pas toujours très facile de chanter ensemble en rythme.

En 2023, nous devrions poursuivre le travail mené avec Benoît Prual en participant à un projet de chorale inter-écoles. Une représentation aura lieu fin juin entre les différentes classes participant au projet.

Les élèves de l'école souhaitent une excellente année 2023 à tous les habitants de Carnoët.

Dynamique Développement



Dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), l'association D2, basée à Callac, propose sur le bassin de vie des « coups de pouce », ateliers d'accompagnement pour les élèves. Le syndicat pour le regroupement pédagogique intercommunal (SRPI) a sollicité l'association pour que les élèves volontaires qui fréquentent les classes de Carnoët, Plourac'h et Plusquellec puissent bénéficier de cette aide aux devoirs et des petits ateliers de jeux qui l'accompagnent. Construit en partenariat avec les élus, des bénévoles, les enseignants, les familles et les animatrices de l'association D2, le projet s'est concrétisé en avril. L'expérience ayant été concluante, il a été reconduit et renforcé à la rentrée scolaire, se réjouit Sylvie Montaland, animatrice de D2, qui remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes, et les bénévoles, dont l'engagement est primordial pour assurer le succès des ateliers. Après la séance d'aide aux devoirs, chaque jeudi, après la classe, les enfants présents bénéficient d'ateliers de théâtre, chant, arts plastiques, et préparation du carnaval intercommunal du 2 avril.

Les vœux de la municipalité

Vendredi 27 janvier 2023, une centaine d'habitants de la commune de Carnoët (Côtes-d'Armor) a assisté à la cérémonie des vœux de la municipalité, présidée par Pascal Leyour, maire, qui a dévoilé les grands chantiers de l'année.

Vendredi soir, il a tout d'abord remercié le conseil municipal, en relevant l'implication des élus de la minorité, qui contribuent à la qualité du travail collectif. Le travail des agents communaux a également été salué par le maire, comme tous ceux qui contribuent, à leur manière, à dynamiser la commune et à la rendre attractive. Après avoir rappelé les réalisations de l'année passée, le maire a évoqué les dossiers de cette année 2023, parmi lesquels :

- ❖ Le chantier de l'église : en février, l'échafaudage va être monté, et la première tranche de travaux va commencer.
- ❖ En février et mars, l'élagage, le long des routes situées dans la dernière tranche de déploiement de la fibre, va être réalisé. La commune prend les frais à sa charge. Les travaux de la première tranche étant terminés, les foyers concernés pourront demander leur raccordement à la fibre à partir de fin mars.
- ❖ Un accès piétonnier reliant le nouveau parking au site de la Vallée des Saints va être créé au premier semestre pour sécuriser au maximum visiteurs et riverains.

Un débat public sur l'assainissement

Nous maintiendrons un budget de voirie, rassure le maire, ces travaux entrent dans les compétences de la communauté d'agglomération. Une nouvelle réunion est prévue le 16 février. Il est prévu de demander l'organisation d'un débat public pour expliquer les enjeux financiers d'une telle opération.

Concernant le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), une enquête publique se tiendra en février et mars. Le PLUi concerne les possibilités de constructions ou rénovations sur le territoire pour les dix prochaines années, précise Pascal Leyour, avant de rappeler que le conseil municipal a émis un avis défavorable à ce plan d'urbanisme.

Une classe menacée À l'école, des travaux sont prévus avant septembre, pour créer des accès aux personnes à mobilité réduite, a informé le maire, inquiet de la menace de fermeture qui pèse sur une des quatre classes du regroupement pédagogique : La mobilisation s'intensifie chez les parents d'élèves, les élus, les enseignants et les amis de l'école. De multiples actions sont organisées chaque jour.



Les bébés 2022 ont été mis à l'honneur

La vie associative

Il y a dix associations sur la commune, qui sont toujours à la recherche de nouveau bénévoles afin de faire vivre la commune. Nous faisons également un appel à toutes les associations de Carnoët, afin qu'elles transmettent la liste du bureau à la mairie.

Loisirs et détente

Les cours se déroulent chaque jeudi, de 20 h à 22 h,. L'objectif est toujours de découvrir et de mettre en œuvre diverses techniques artistiques. Lors de cette nouvelle saison, l'association, créée en 2005, a prévu d'aborder de nouvelles disciplines comme la broderie sur diamants et des boîtes porte-crayons. Les autres activités sont le home-déco, la fabrication de nichoirs à oiseaux, de tapis de sols en pompons, de décorations marines, de Noël, de Pâques et de l'art floral.

La cotisation annuelle, qui englobe également l'achat de matériel, est fixée à 40 € cette année. Deux concours de belote seront organisés en partenariat avec l'association Dix de der, en novembre et février.



Pratique
Renseignements et inscriptions auprès
de Nicole Toullec,
tél. 02 96 21 57 93 ou 06 40 12 49 45.

L'amicale Laïque

L'ensemble du bureau de l'amicale laïque vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. L'année dernière, grâce à la soirée crêpes / disco et à la buvette du marché artisanal de Carnoët, l'amicale a pu offrir 21 tablettes et 21 casques audio pour les élèves de l'école de Carnoët. L'Amicale a aussi tenu la buvette au défilé des tracteurs décorés à Plourac'h.

Rendez vous ce 25 mars 2023 pour le retour de la soirée crêpes / Fest-noz

L'Amicale laïque de Carnoët



L'association Kerry's Angel

Le bureau de l'association kerrys Angels tient à remercier tout d'abord tous les bénévoles, les partenaires, les sponsors et toutes les personnes qui ont pu faire de cette année 2022, une année bien remplie. Par la même occasion nous vous souhaitons que 2023 soit remplie de bonheur.

Le bureau a eu 2 départs : Fiona Hardwood et Shirley Riddle. Le nouveau bureau se compose de Sarah Livage et Séverine Le Meaux (secrétaires), Benjamin Willett (secrétaire adjoint), Isabelle Le Garignon et Camille Coquin (trésorières) ainsi que Danielle Willett et Rebecca Chevallier (présidentes), membre d'honneur Shirley Riddle.

L'année 2022 a commencé par le mois de l'autisme, avec sa journée le 2 avril par la mise en place d'une salle Snoezelen à l'école de Plusquellec pour les Petites et Moyennes sections où les enfants ont pu explorer tous leurs sens au cours de cette matinée. Une distribution de marque-pages et de rubans dans le RPI et à l'école de Callac. Des points de ventes de goodies ont été établis ce qui a permis un don de 100 Euros pour l'hôpital de jour des adolescents à Guingamp.

La journée structures gonflables / cinéma à permis un don de 350 Euros à l'association « pour Valentin ».

Suite à la soirée fluo et au stand du marché artisanal de Carnoët un don de 500 Euros pour un bracelet détecteur de crise d'épilepsies pour un jeune garçon de 9 ans habitant de Carnoët, a pu être effectué.

Pendant tout le mois d'octobre, nous avons tenu plusieurs stands (Intermarché, Casino, CMB, marché de Callac ainsi qu'à la Rose Espoir. Nous avons organisé un salon pour sensibiliser sur le cancer du sein, fait un repas au CH'TY Coz à Bulat Pestivien et mis en vente un calendrier 2023. Toutes ces manifestations et ventes vont permettre un don à la ligue contre le cancer, le financement de tatouages mammaires, de turbans, de soutiens-gorge et de soins pour les ongles de personnes atteintes d'un cancer. Nous attendons de faire le bilan pour vous annoncer le montant du don ainsi que l'argent disponible pour les financements.

Tout comme l'année dernière, nous avons organisé notre marché de Noël, cette fois ci les boîtes à chaussures garnies de bonnes choses, pour les plus démunies ont été récoltées pour le « secours populaire » et les « restos du cœur » de Callac.

Les manifestations prévues pour cette année, repas au CH'TY Coz de Bulat Pestivien le 16/04/2023, soirée cinéma « Harry Potter à l'école des sorciers » le 01/07/2023 à Carnoët, salon Rose Angels le 01/10/2023 à Callac, les calendriers 2024 ainsi que le marché de Noël reconduit pour le 10/12/2023 à Carnoët.

Pour nous contacter « facebook@kerrysangels22, www.kerrys-angels.webnode.fr ou par mail sur kerrys-angel@hotmail.com



LE BUREAU

Jean-Luc Le Garignon

La chapelle saint Gildas

L'association Saint Gildas, vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

La DRAC est venu le vendredi 13 janvier, des travaux sont prévus au niveau du vitrail, du sol, des cloches, ainsi que du toit à partir de février. La chapelle organise le pardon Saint Gildas tous les ans, le premier dimanche de septembre.

L'association est à la recherche des bénévoles afin d'entretenir la chapelle.

Le bureau : Président : LE JEANNE Gildas – Vice
Président : THEPAULT Raymond – TRESORIER :
GUEGUEN Jean-Guy



L'association celtique sportive de l'Hyères

Les dirigeants de l'ASCH, joueurs et bénévoles vous souhaitent une belle et heureuse année 2023. Nous tenons à remercier la commune pour son investissement auprès du club. Après une année passée sur le terrain de Carnoët, nous jouerons à Duault en 2023. Nous avons fait l'assemblée générale à la salle des fêtes de Locarn et déguster le repas de fin de saison au Relais du Corong. Le club a organisé une soirée tartiflette, suivie d'un bal disco, sur place et à emporter le samedi 11 février à Carnoët.

Bureau :

Co président : URVOAZ Mickaël et GEFFROY Déborah

Trésorière : STEPHANT Hélène

Vice Trésorier : NOT Pascal

Secrétaire : OIZEL Jean Baptiste

Vice Secrétaire : ROMAIN Simon



**Les Co-président
Déborah Geffroy et Mickaël Urvoaz**



Les Co-présidents et la trésorière Hélène Stéphant



L'économie locale en 2022

Proxi

Rapatriée à l'âge de deux ans à CARNOËT par mes parents Bernard et Hélène (qui ont exercé 27 ans dans ce commerce). J'ai ressenti le besoin d'y rester et de vous servir tous les jours avec amour et passion.

Je vous souhaite par la même occasion tous mes vœux pour cette nouvelle année 2023...

Cette année est aussi particulière pour moi car je fête en ce mois de février mes 15 ans à votre service (1er février)

J'en profite pour vous rappeler mes horaires d'ouverture :

-du mardi au vendredi de 7h30 à 19h

-Le samedi de 7h30 à 18h

-le dimanche de 7h30 à 12h

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, je fais aussi des livraisons à domicile.

Téléphone : 02 96 21 52 45

Merci à tous et à bientôt

Emmanuelle



La créperie, Ty Mamm Gozh

Cher carnoëtois, chères carnoëtoises,

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Pour cette nouvelle année, pas de changement, nous serons ouverts pendant **les vacances scolaires d'octobre à mars** et à **partir d'avril jusqu'à fin septembre**, nous ouvrirons tous les midis sauf le **mercredi** ainsi que le **soir le week-end**.

Au plaisir de vous recevoir

Laura & Hassan



Les Fous

Donal et Tricia, propriétaires du Pub “Les Fous”, Pen ar Vern, 22160 Carnoët (02 96 21 52 32) depuis 2003 et brasseurs des bières artisanales, vous souhaitent à tous leurs meilleurs vœux pour une bonne et fructueuse année 2023. Bloavez Mad !

Nos heures pour 2023 sont pas certains pour l’instant mais nous visons à être ouverts du jeudi au lundi à partir de 17h. Nous serons ravis de vous rencontrer autour d’une bière (ou un café!).

Don et Tricia



CLJ décapage et aérogommage

L’entreprise CLJ vous souhaite ses meilleurs vœux pour l’année 2023. Christelle Le Jeanne installée depuis **2018** sur Carnoët, Christelle vous propose des services d’aérogommage (sablage basse pression écologique), avec ce procédé il est également possible de mettre à nu des meubles afin de leur offrir un relooking. L’entreprise propose aussi un service de peinture intérieur et tapisserie. Pour tout contact et informations vous pouvez joindre Christelle Le Jeanne au 06 40 46 40 96.

Tornade Océan, les poissonniers

Kevin et Sophia vous accueillent tous les mercredis matin de 8h15 à 8h45 devant l’ancienne poste de CARNOËT avant de se rendre au marché de Callac. Ils vous proposent également la prise de commande par téléphone au 06 99 07 61 88.



Un marché à Carnoët

Créé l'an dernier par Cindy Abhervé-Guéguen, maraîchère bio de la commune, le petit marché bio du lundi s'agrandit tout doucement. Depuis déjà plusieurs mois, Cindy a été rejointe par Élisabeth Dumas, boulangère de Poullaouen, qui propose de multiples variétés de pains bios au levain, cuits dans un four à bois à sole tournante. 4 autres commerçants ambulants du secteur ont monté leurs stands pour étoffer l'offre du marché, pour le plus grand plaisir des chalands qui, eux aussi, viennent de plus en plus nombreux chaque semaine. Frédéric L'Hôte, apiculteur depuis vingt-huit ans à Duault, propose toutes sortes de miels de ses ruches, les 1er et 3ème lundis du mois. Morgane, de la Bêle chèvrerie (Tréogan), présente ses fromages de chèvre bio. Arno, affûteur-rémouleur, aiguisé et affûte couteaux, faucilles et autres outils tranchants, mais propose aussi de la vente d'outils anciens rénovés le dernier lundi du mois. Les amateurs de pizzas sont accueillis par Christophe, de Plonévez-du-Faou, qui cuit au feu de bois, dans son camion Pizz'askya des pizzas bio, dès 17 h (commandes, tél. 06 84 65 36 23).



Ty Korn



Corinne et Philippe, vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023. En cette période de conflits, d'inflation et de dérèglement nous espérons que l'année 2023 vous apportera prospérité, sérénité et une bonne santé.

Bonne année



Ouvert : les lundi , mardi, jeudi, vendredi de 7h15 à 18 h ; Le mercredi de 7h15 à 14h00 ; Le samedi de 8h30 à 12 h
Ferme le dimanche et jours fériés

La commune compte de nombreux commerces, artisans, entreprises, exploitations agricoles, gîtes, chambres d'hôtes, qui permettent ensemble de créer une économie dynamique dans la commune.

Nous nous devons de remercier et soutenir tous ces acteurs.

Les informations à transmettre

La mutuelle JUST

Le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a choisi Mutuelle Just pour sa mutuelle intercommunale

Aujourd'hui, à Guingamp-Paimpol Agglomération comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés.

La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré.

Or, quand on ne perçoit qu'une petite retraite ou que l'on dispose d'un faible revenu, la problématique est la même. Se soigner coûte cher et l'on renonce aux soins (pour ceux qui n'ont pas de complémentaire santé) ou à d'autres besoins pour pouvoir souscrire à une complémentaire santé dont les coûts augmentent sans cesse.

Mutualiser pour réduire les coûts de santé

Le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité s'engager pour lutter contre le non-recours aux soins des habitants et aux personnes travaillant sur son territoire.

Ainsi, le CIAS a choisi la mutuelle JUST pour :

- Accéder plus facilement à des soins de qualité.
- Bénéficier de tarifs avantageux en termes de cotisations par rapport à un contrat classique.
- Pouvoir compter sur plusieurs avantages tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € pour chaque ayant droit, l'accès gratuit à la téléconsultation médicale, l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien et de bénéficier d'une couverture adaptée, sans hausse liée à l'âge, à partir de 75 ans.

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société.



C'est dans cette dynamique que le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération s'engage dès maintenant et pour les années à venir, à assurer la protection santé de ses habitants.

Il s'agit de permettre aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire de l'Agglomération de pouvoir bénéficier de conseils et d'accompagnements personnalisés pour souscrire à une complémentaire santé à tarifs négociés.

Planning des permanences :

Les permanences débuteront le 17 octobre. Elles auront lieu dans les mairies de Guingamp, Paimpol, Pontrieux, dans les Maisons France-Service à Callac, Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, au dispensaire de Bégard et au centre social Ti Menoz de Guingamp de 9h à 12h et de 14h à 17h et selon le planning suivant :

Mutuelle Just – Siège social – 53 Avenue de Verdun – 59300 Valenciennes – 0.809.546.000
 Contact CIAS Guingamp-Paimpol Agglomération : cias@guingamp-paimpol.bzh
 Contact Mutuelle Just : Thomas Ferry – communication@just.fr

			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
PERMANENCES MUTUELLE JUST			MUTUELLE	MUTUELLE	MUTUELLE	MUTUELLE	MUTUELLE
MATIN	Semaine Paire	09H00 A 12H00	MFS BELLE-ISLE EN-TERRE	CENTRE SOCIAL GUINGAMP	MAIRIE GUINGAMP	MAIRIE PONTRIEUX	MAIRIE PAIMPOL
	Semaine Impaire	09H00 A 12H00	LAMVOLLON	BEGARD DISPENSAIRE	MAIRIE GUINGAMP	MFS BOURBRIAC	MAIRIE PAIMPOL
APRES-MIDI	Semaine Paire	14H00 A 17H00	Libre	PLOUHA	CHATELAUREN	Libre	Libre
	Semaine Impaire	14H00 A 17H00	MFS CALLAC	PLOUHA	CHATELAUREN	Libre	Libre

Pour en savoir plus ou pour prendre RDV :

Permanences uniquement sur rendez-vous auprès de la Mutuelle JUST au **0 809 546 000** ou en prenant rendez-vous sur le site : <https://www.just.fr/offres/offre-sante-habitant-mutuelle-communale/>

Il est également possible de contacter les conseillers de la Mutuelle Just au même numéro de 9H00 à 17H30 sans interruption.

COMMUNES	SALLE/BUREAU	ADRESSE
BEGARD	Dispensaire	1 rue du Dispensaire 22 140 Bégard
BIET	MFS	15, rue Crech Ugen 22 810 Belle-Isle-en-Terre
BOURBRIAC	MFS /Mairie	11 Pl. du Centre, 22390 Bourbriac
CALLAC	MFS / Mairie	Place Jean Auffret -BP 58 - 22160 Callac
PONTRIEUX	Mairie	Place de la Liberté, 22260 Pontrieux
PAIMPOL	Mairie	10 Rue Pierre Feutren, 22500 Paimpol
GUINGAMP	Mairie - salle valentin au RDC Centre Social	1 Pl. du Champ au Roy, 22200 Guingamp Rue H Cheval 22200 Guingamp

Mutuelle Just – Siège social – 53 Avenue de Verdun – 59300 Valenciennes – 0.809.546.000
 Contact CIAS Guingamp-Paimpol Agglomération : cias@guingamp-paimpol.bzh
 Contact Mutuelle Just : Thomas Ferry – communication@just.fr

Signal conso : un service public pour les consommateurs

Consommateur, si vous rencontrez un problème avec un professionnel : achat (magasin ou en ligne), café-restaurant, eau-gaz-électricité, banque-assurance-mutuelle, téléphonie-Internet, voyage-loisirs, automobile..., sachez que vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Mode d'emploi de SignalConso

1. Signalez sur la plateforme SignalConso le problème (de manière anonyme ou non), ou posez directement votre question aux services de la répression des fraudes. Dans tous les cas, Signal Conso oriente le consommateur et le conseille.

2. Lorsque vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte le professionnel pour l'en informer. Ce dernier peut alors vous répondre et/ou s'améliorer et vous serez informé par un email de SignalConso de son action. Si vous avez choisi de communiquer vos coordonnées au professionnel, il pourra vous contacter directement. Enfin, si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, un agent de la répression des fraudes vous adressera par mail une réponse individualisée.

Intervention de la répression des fraudes grâce aux signalements des consommateurs

Votre signalement est automatiquement enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Lorsque pour un même professionnel, les signalements se multiplient alors la répression des fraudes peut décider de surveiller ou de le contrôler.

Adresse Internet de la plateforme Signal Conso : <https://signal.conso.gouv.fr/>

BON A SAVOIR : Règlement des litiges de consommation

En cas de litiges, rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches de règlement amiable. Retrouvez toutes les permanences et les coordonnées des associations de défense de consommateurs bretonnes sur le site de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) : www.mce-info.org/pratique/

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Programme communautaire d'aide à l'amélioration de l'habitat SOLIHA : « Mieux vous loger c'est notre mission »



Guingamp-Paimpol Agglomération relance en 2023 un programme d'intérêt général (PIG « Energie & Adaptation ») en faveur de l'amélioration de l'habitat. SOLIHA Bretagne, association à vocation sociale, a été missionnée par l'Agglomération pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique globale (MaPrimeRénov Sérénité), d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, ou encore la réhabilitation de logements dégradés. Cet accompagnement est proposé pour les résidences principales comme pour les logements locatifs, sous conditions.

Selon votre situation et votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier des aides de l'Agglomération et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dans le cadre des aides « MaPrimeRénov Sérénité ». Afin de vous aider dans votre décision :

- Un professionnel qualifié (thermicien, ergothérapeute...) de SOLIHA Bretagne se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un diagnostic neutre et individualisé, et vous préconiser des travaux dont la nature et le coût sont adaptés à votre situation, en mettant en évidence les subventions mobilisables.
- SOLIHA Bretagne vous assiste dans la préparation des travaux en vérifiant les devis afin de s'assurer du respect des conditions nécessaires à l'obtention des différentes aides et primes
- SOLIHA Bretagne effectue ensuite pour votre compte les demandes des subventions dans un unique dossier (ANAH, Guingamp-Paimpol Agglomération, caisses de retraite, ...) jusqu'à leur versement après réalisation des travaux.

Grâce au programme d'aides Mme Marin* 67 ans habitant Bourbriac, a pu entreprendre 32 000 € de travaux pour l'isolation, le changement de ses menuiseries ainsi que sa chaudière. Elle a reçu 15 000 € d'aides sur ces travaux d'économies d'énergie et a financé le reste à charge à l'aide d'un prêt habitat. *Le nom a été changé

Plus d'informations sur : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/logement-transport/amelioration-de-lhabitat/>

SOLIHA Bretagne est à votre disposition pour vous informer au téléphone au : 02 96 62 22 00 ou en permanence physique sur rendez-vous à ce même numéro à :

Bégard Centre Médico-social, 1 rue du dispensaire, 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00

Belle-Isle-en-Terre, Site de l'Agglomération, 15 rue Crec'h Uguen, 3e mardi du mois de 10h00 à 12h00

Bourbriac, Site de l'Agglomération, 1 rue de Tournemine, 1er jeudi du mois de 14h00 à 15h30

Callac, Site de l'Agglomération, ZA de Kerguiniou, 2ème mardi du mois de 10h00 à 12h00

Guingamp, Accueil de l'Agglomération, 3 rue Auguste pavie, 1er jeudi du mois de 10h00 à 12h00

Paimpol, Site de l'Agglomération, 2 rue Lagadec – Plourivo*, 2e jeudi du mois de 14h à 16h30

Pontrieux, Site de l'Agglomération, rue de Kérémarc'h, 2e jeudi du mois de 11h00 à 12h30

La gestion des déchets

Collecte des déchets : L'agglomération assure la collecte des déchets ménagers résiduels (ordures ménagères) et la collecte sélective, des bacs jaunes ont été installés aux différents points de regroupement habituels (déchets triés) sur la commune de Carnoët.

Les déchets ménagers : La collecte des ordures ménagères se fait dans le bac à couvercle gris ou marron. L'usage de sacs fermés est obligatoire.



Les consignes de tri : Les déchets sont à déposer en vrac, non imbriqués ni dans un sac dans les containers couvercle jaune. (En cas de présence d'un sac opaque, le bac ne sera pas collecté).

La collecte du verre : Tous les emballages en verre, bouteilles, pots, bocaux et flacons sont à déposer dans les bacs prévu à cet effet, inutile de les laver (mais bien les vider).



La déchetterie

La déchetterie de Callac: Elle se trouve sur la zone d'activités de Kerguniou.

Téléphone : 02 96 45 89 11

Jours et horaires d'ouverture : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h 14h - 18h / Fermée les jours fériés

Vous pouvez y déposer tous vos encombrants et produits non recyclables, tels que : -ameublement, bois, électro- ménager, métaux, batteries, huiles de vidanges, liquides de refroidissement ou de frein, encombrants, gravats, déchets verts, piles, lampes...

Tarifs salle polyvalente

CAUTION	COMMUNE	HORS COMMUNE
Salle	500€	700€
Cuisine	600€	600€

LOCATION	COMMUNE	HORS COMMUNE
Association communale		
Associations Bal - Fest Noz	Les associations de la commune bénéficient d'une location gratuite par année civile	
Associations communales	25€	
Particuliers et Associations		
1 jour sans cuisine	100€	200€
1 jour avec cuisine	150€	250€
FORFAIT week-end 2 jours	300€	500€
Café d'obsèques	50€	100€
Une attestation d'assurance Responsabilité Civile devra être impérativement fournie lors de la remise des clés. Possibilité de se connecter à la WIFI de la salle.		

Tarifs concessions

Durée	Tombe simple	Tombe double
30 ans	100€	175€
50 ans	160€	290€

Tarifs colombarium

Durée	4 places avec cinéraire	Renouvellement	4 places, numéro 8 et 9	2 places, simples
15 ans	500€	250€	250€	200€
30 ans	1000€	500€	500€	400€
50 ans	1600€	800€	800€	800€

Les numéros utiles



Pompiers : **18**



Police : **17**



Service d'aide médicale d'urgence : **15**



Numéro d'appels d'urgence Européen : **112**



Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **144**



Infirmières libérales Carnoët : 14 Rue Principale : **02 96 35 14 16**



Comité

Directeur de publication :

LEYOUR Pascal



Comité de rédaction:

GEFFROY Déborah

URVOAZ Mickaël

BANIEL Pascal

ROLLAND Aurélie

LE MEN Rémi

CHEVALLIER Cédric

Remerciement:

Merci à Claudine et Chantal pour leur aide.

Crédits photos :

Le télégramme, Ouest France,
Le Poher



Imprimerie :

Rouden Graphik, 7 place de la Gare, 29 270 Carhaix-Plouguer

Photo d'école de 1952-1953



Première ligne en haut, de gauche à droite : Françis Le Gall ; Yffic Gouriou ; Léon Ollivier ; Robert Thomas ; Michel Cogen ; Marcel Le Borgne

Deuxième ligne, de gauche à droite : ??? ; Jean Pierre Qiltu ; Jean Claude Guéguen ; Raymond Bercot ; Lucien Le Provost ; Raymond Le Coz ; Huitorel Ange

Troisième ligne de gauche à droite : Michel Robin, Ernest Le Cam ; Gildas Le Duigou ; Raphaël Melscoët ; François Lozach ; François Ollivier

Quatrième ligne de gauche à droite : Guillaume Thomas ; Michel Rousvoal ; Jean Jacques Le Guilloux; Guy Le Lay ; Jean Michel Le Fric ; Gildas Le Guillou ; Michel Morous

Maitre : Mr Blévennec

La personne qui trouve le nom de l'élève sous le béret , le premier de la deuxième ligne gagne une boîte de chocolat à venir retirer à la mairie

A VOS SOUVENIRS !!!!